

Financement de la culture

CHIFFRES CLÉS 2010

STATISTIQUES DE LA CULTURE



Ministère de la Culture et de la Communication

Secrétariat général



Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation

Département des études, de la prospective et des statistiques

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

	<i>Millions d'euros</i>			
	Total	Dépenses ordinaires	Crédits de paiement	Autorisations de programme
1980	405	297	108	145
1981	454	329	125	144
1982	914	684	230	297
1983	1 066	816	250	549
1984	1 227	877	350	415
1985	1 306	875	431	567
1986	1 467	866	602	640
1987	1 371	885	485	338
1988	1 345	926	419	305
1989	1 518	1 092	426	500
1990	1 598	1 165	433	547
1991	1 845	1 235	610	878
1992	1 975	1 294	681	866
1993	2 107	1 358	749	746
1994	2 059	1 311	748	560
1995	2 067	1 392	675	570
1996	2 368	1 708	660	589
1997	2 306	1 822	484	470
1998	2 309	1 787	522	565
1999	2 395	1 852	543	539
2000	2 452	1 908	543	565
2001	2 549	1 987	562	602
2002	2 610	2 073	537	568
2003	2 497	2 176	321	568
2004	2 639	2 216	423	568

Source : MBCFPRE/DEPS

**MISSION CULTURE ET PROGRAMME
RECHERCHE CULTURELLE ET CULTURE SCIENTIFIQUE
DE LA MISSION RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

	<i>Millions d'euros</i>	
	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement
2005	2 805	2 823
2006	2 947	3 031
2007	2 839	2 911
2008	2 915	3 038
2009	2 941	3 004
2010	3 079	3 042

Source : MBCFPRE/DEPS

Crédits ouverts en loi de finances initiale (LFI) jusqu'en 2009 et projet de loi de finances pour 2010.

Les crédits sont votés, d'une part, en autorisations d'engagement (capacité d'engager juridiquement l'État) et, d'autre part, en crédits de paiements (volume de trésorerie nécessaire dans l'année pour couvrir les engagements pris ou à prendre).

◀ Total = dépenses ordinaires + crédits de paiement.

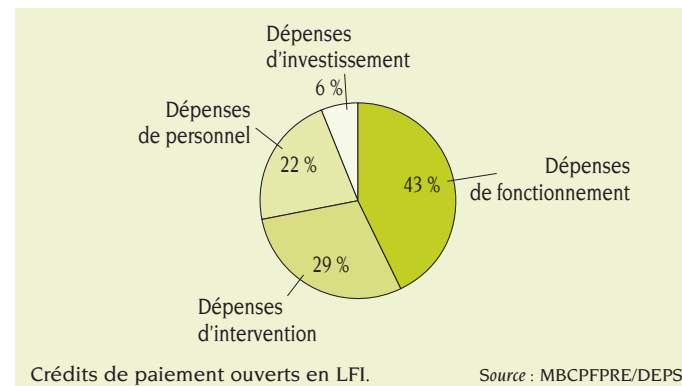
BUDGET DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR MISSION, PROGRAMME ET TITRE DE DÉPENSE*

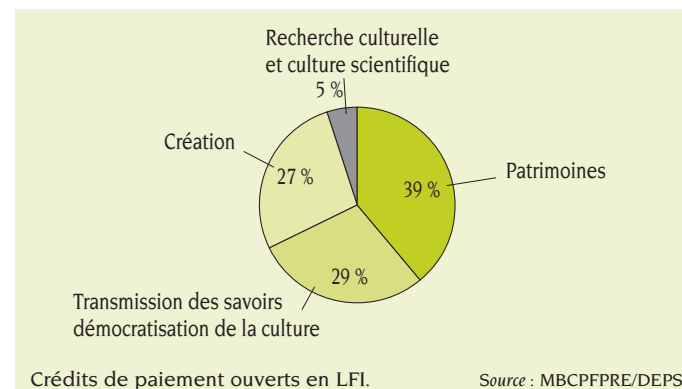
	Millions d'euros		
	r2008	2009	2010
Total	2 915,4	2 941,2	3 078,8
Mission culture	2 758,2	2 783,9	2 917,8
• Programme Patrimoines	1 127,8	1 124,5	1 249,5
Dépenses de personnel	152,4	155,6	155,8
Dépenses de fonctionnement	702,8	628,8	663,1
Dépenses d'investissement	91,0	138,7	197,0
Dépenses d'intervention	181,6	201,4	233,6
• Programme Création	799,6	806,8	825,2
Dépenses de personnel	58,9	58,4	59,4
Dépenses de fonctionnement	307,4	299,1	318,4
Dépenses d'investissement	12,9	10,0	10,9
Dépenses d'intervention	420,4	439,3	436,5
• Programme Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	830,8	852,6	843,1
Dépenses de personnel	361,1	390,1	378,7
Dépenses de fonctionnement	238,3	233,3	244,0
Dépenses d'investissement	31,2	31,8	22,9
Dépenses d'intervention	200,2	197,4	197,5
Mission recherche et enseignement supérieur			
• Programme Recherche culturelle et culture scientifique	157,2	157,3	161,0
Dépenses de personnel	36,4	35,2	35,5
Dépenses de fonctionnement	114,3	116,0	118,4
Dépenses d'investissement	0,8	0,7	0,5
Dépenses d'intervention	5,7	5,4	6,6

* Crédits de paiement ouverts en loi de finances initiale (LFI) pour 2008 et 2009 et en projet de loi de finances pour 2010. Source : MBCPFPRE/DEPS

RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉPENSE EN 2009



RÉPARTITION PAR PROGRAMME EN 2009



BUDGET DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION*

	<i>Millions d'euros</i>		
	r2008	2009	2010
Total	2 915,9	2 941,2	3 078,8
Programme Patrimoines	1 127,8	1 124,4	1 249,5
Patrimoine monumental et archéologie	333,5	326,9	419,4
Architecture	25,6	24,9	25,2
Patrimoine des musées de France	441,1	437,4	441,3
Patrimoine archivistique et célébrations nationales	71,6	79,7	100,9
Patrimoine écrit et documentaire	209,5	208,8	216,6
Patrimoine cinématographique	23,5	22,5	21,8
Patrimoine linguistique	3,9	4,2	4,3
Acquisitions et enrichissement des collections publiques	19,1	20,0	20,0
Programme Création	799,6	806,8	825,2
Soutien à la création, à la production et à la diffusion du spectacle vivant	649,4	649,5	667,3
Soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts plastiques	84,2	84,6	87,5
Soutien à la création, à la production, à la diffusion et à la valorisation du livre et de la lecture	32,8	31,0	32,6
Économie des professions et des industries culturelles	33,2	41,7	37,8
Programme Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	831,3	852,7	843,1
Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et insertion professionnelle	328,9	326,5	332,1
Soutien à l'éducation artistique et culturelle	32,1	32,8	34,2
Soutien aux établissements d'enseignement spécialisés	32,2	29,5	29,5
Actions en faveur de l'accès à la culture	60,2	59,8	49,4
Action culturelle internationale	20,0	19,1	19,6
Fonctions de soutien du ministère	357,9	385,0	378,3
Programme Recherche culturelle et culture scientifique	157,2	157,3	161,0
Recherche en faveur des patrimoines	6,9	6,7	6,9
Recherche en faveur de la création	2,1	2,1	2,1
Opérateurs de la culture scientifique et technique	109,0	110,6	113,7
Recherches transversales et pilotage du programme	39,2	37,9	38,3

EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT DANS LE DOMAINE CULTUREL (HORS MINISTÈRE DE LA CULTURE)

2009

Millions d'euros

Crédits* du budget général et budgets annexes	4 538,2
Affaires étrangères et européennes	761,3
Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État	7,9
Premier ministre**	1 016,3
Défense	53,2
Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire	0,5
Économie, industrie et emploi	170,3
Éducation nationale	2 053,2
Enseignement supérieur et recherche	442,9
Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire	3,5
Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales	11,3
Justice	6,4
Santé, jeunesse, sports et vie associative	11,0
Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville	0,4

Comptes spéciaux du Trésor	2 997,6
Avances à l'audiovisuel public	2 997,6
Taxes fiscales***	668,6
Taxe sur les entrées en salles de cinéma (TSA)	120,6
Taxe sur les services de télévision	390,4
Taxes sur l'édition vidéo et la VàD	29,1
Cotisation des entreprises cinématographiques.	7,6
Taxe sur les spectacles	4,9
Taxes sur les spectacles de variétés	17,0
Taxe sur l'édition des ouvrages de librairie	5,3
Taxe sur les appareils de reproduction ou d'impression	28,7
Redevance d'archéologie préventive	65,0

* Crédits de paiement.

Source : MBCPPPRE/DEPS

** Y compris mission Médias et Conseil d'État.

** Prévisions 2009.

VàD : vidéo à la demande.

DÉPENSES CULTURELLES ESTIMÉES DES COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

2006	Millions d'euros			Euros par habitant		
	Total	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement
Total	4 357	3 389	968	152,1	118,3	33,8
Services communs	252	211	41	8,8	7,4	1,4
Expression artistique (y compris formation)	1 649	1 364	285	57,6	47,6	9,9
Expression musicale, lyrique et chorégraphique	879	781	98	30,7	27,3	3,4
Arts plastiques et autres activités artistiques	162	149	13	5,7	5,2	0,5
Théâtres	387	278	110	13,5	9,7	3,8
Cinémas et autres salles de spectacle	221	156	64	7,7	5,5	2,2
Conservation et diffusion des patrimoines	1 663	1 173	491	58,1	40,9	17,1
Bibliothèques et médiathèques	866	696	170	30,2	24,3	5,9
Musées	485	359	127	16,9	12,5	4,4
Archives	73	54	18	2,5	1,9	0,6
Entretien du patrimoine culturel	240	64	176	8,4	2,2	6,1
Action culturelle	793	641	152	27,7	22,4	5,3

L'action culturelle regroupe les subventions à l'animation culturelle pluridisciplinaire et les subventions non ventilées par secteur.

Source : MCC/DEPS

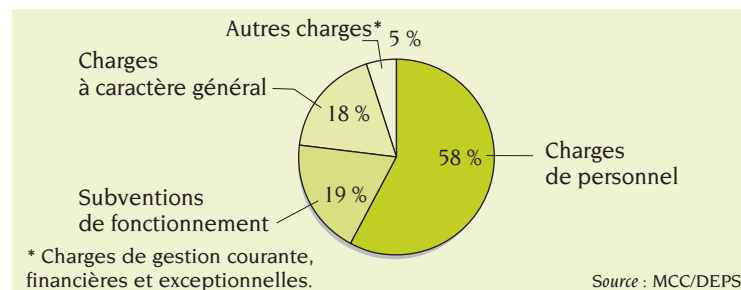
EFFORT CULTUREL

2006	%
Total	8,1
Fonctionnement	9,3
Investissement	5,7

% des dépenses culturelles dans le budget global des communes de plus de 10 000 habitants y compris opérations de gestion active de la dette.

Source : MCC/DEPS

RÉPARTITION DES DÉPENSES CULTURELLES DE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS PAR NATURE DE DÉPENSE EN 2006



Source : MCC/DEPS

DÉPENSES CULTURELLES ESTIMÉES DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE*

2006	Millions d'euros			Euros par habitant		
	Total	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement
Total	842	522	320	43,9	27,2	16,7
Services communs	35	25	10	1,8	1,3	0,5
Expression artistique (y compris formation)	389	247	141	20,3	12,9	7,4
Expression musicale, lyrique et chorégraphique	227	170	57	11,8	8,8	3,0
Arts plastiques et autres activités artistiques	31	20	11	1,6	1,0	0,6
Théâtres	65	45	20	3,4	2,3	1,0
Cinéma et autres salles de spectacle	66	13	53	3,4	0,7	2,8
Conservation et diffusion des patrimoines	311	165	146	16,2	8,6	7,6
Bibliothèques et médiathèques	212	122	90	11,0	6,4	4,7
Musées	79	34	45	4,1	1,8	2,3
Archives	2	2	1	0,1	0,1	-
Entretien du patrimoine culturel	17	7	10	0,9	0,4	0,5
Action culturelle	107	84	23	5,6	4,4	1,2

L'action culturelle regroupe les subventions à l'animation culturelle pluridisciplinaire et les subventions non ventilées par secteur.

Source : MCC/DEPS

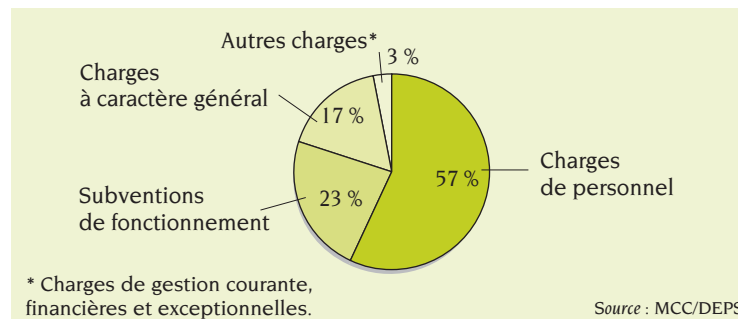
*Établissements publics de coopération intercommunale comportant en leur sein au moins une commune de plus de 10 000 habitants, et ayant déclaré la compétence culturelle, ainsi que les 5 syndicats d'agglomération nouvelle ayant déclaré la compétence culturelle.

EFFORT CULTUREL

2006	%
Total	5,7
Fonctionnement	5,0
Investissement	7,3

% des dépenses culturelles dans le budget global des EPCI du champ y compris opérations de gestion active de la dette. Source : MCC/DEPS

RÉPARTITION DES DÉPENSES CULTURELLES DE FONCTIONNEMENT DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE PAR NATURE EN 2006



DÉPENSES CULTURELLES DES DÉPARTEMENTS

2006	Milliers d'euros			Euros par habitant		
	Total	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement
Total	1 292 210	884 921	407 289	22,1	15,1	7,0
Activités artistiques et action culturelle	469 646	413 697	55 949	8,0	7,1	1,0
Patrimoine	247 749	72 180	175 569	4,2	1,2	3,0
Bibliothèques et médiathèques	124 959	90 020	34 939	2,1	1,5	0,6
Musées	150 002	65 651	84 351	2,6	1,1	1,4
Services d'archives	111 636	60 362	51 274	1,9	1,0	0,9
Services communs	56 887	56 887	-	1,0	1,0	-
Non ventilé	131 331	126 124	5 207	2,2	2,2	0,1

L'action culturelle regroupe les subventions à l'animation culturelle pluridisciplinaire et les subventions non ventilées par secteur.

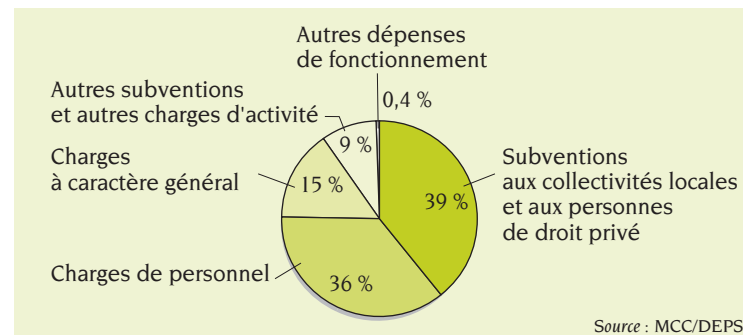
Source : MCC/DEPS

EFFORT CULTUREL

2006	%
Total	2,2
Fonctionnement	2,2
Investissement	2,2

% des dépenses culturelles dans le budget global des départements y compris opérations de gestion active de la dette.

Source : MCC/DEPS

 RÉPARTITION DES DÉPENSES CULTURELLES
 DE FONCTIONNEMENT DES DÉPARTEMENTS
 PAR NATURE DE DÉPENSE EN 2006


Source : MCC/DEPS

DÉPENSES CULTURELLES DES RÉGIONS

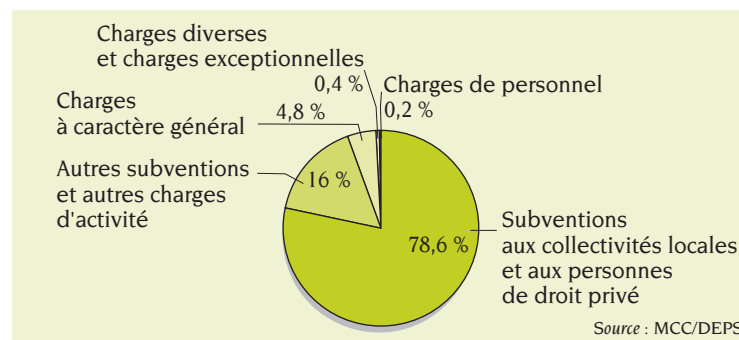
2006	Milliers d'euros			Euros pour 100 habitants		
	Total	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement
Total	555 578	387 797	167 781	949	663	287
Services communs	263	263	-	-	-	-
Enseignement artistique	13 538	7 942	5 597	23	14	10
Activités culturelles et artistiques	417 313	349 164	68 149	713	597	116
Patrimoine	112 554	24 548	88 006	192	42	150
Non ventilé	11 909	5 880	6 029	20	10	10

Source : MCC/DEPS

EFFORT CULTUREL

2006	%
Total	2,5
Fonctionnement	3,4
Investissement	1,5

% des dépenses culturelles dans le budget global des régions y compris opérations de gestion active de la dette. Source : MCC/DEPS

 RÉPARTITION DES DÉPENSES
 DE FONCTIONNEMENT DES RÉGIONS
 PAR NATURE DE DÉPENSE EN 2006


Source : MCC/DEPS

BUDGET CULTUREL DES FAMILLES

DÉPENSE ANNUELLE MOYENNE PAR MÉNAGE POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES CULTURELS EN 2006

							Euros
Selon la catégorie de commune de résidence	Moyenne	Rural	Petites villes	Villes moyennes	Grandes villes	Agglomération parisienne	
Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	101	97	101	92	102	111	
Équipement photo, cinéma et optique	44	36	51	40	45	50	
Micro-ordinateurs, matériels et accessoires informatiques, consommables	102	81	83	89	112	144	
Supports vierges ou enregistrés pour l'image et le son	94	71	92	90	101	121	
Services culturels	425	415	433	360	414	506	
Livres	93	64	80	80	105	142	
Journaux et périodiques	171	180	185	163	169	155	
Selon le type de ménages	Personnes seules	Familles mono- parentales	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Autres ménages		
Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	75	62	108	130	74		
Équipement photo, cinéma et optique	25	35	39	68	48		
Micro-ordinateurs, matériels et accessoires informatiques, consommables	69	85	88	147	114		
Supports vierges ou enregistrés pour l'image et le son	62	90	68	143	121		
Services culturels	265	348	477	537	579		
Livres	62	109	90	122	93		
Journaux et périodiques	133	100	253	155	173		
Selon l'âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus
Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	101	103	108	115	126	78	63
Équipement photo, cinéma et optique	30	71	57	55	42	23	9
Micro-ordinateurs, matériels et accessoires informatiques, consommables	163	156	121	144	95	33	14
Supports vierges ou enregistrés pour l'image et le son	86	136	135	117	81	48	20
Services culturels	285	411	441	538	518	371	243
Livres	89	100	105	118	98	77	47
Journaux et périodiques	62	90	123	169	212	260	225

BUDGET CULTUREL DES FAMILLES

DÉPENSE ANNUELLE MOYENNE PAR MÉNAGE POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES CULTURELS EN 2006 (SUITE)

Selon la CSP de la personne de référence	Euros									
	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermé- diaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs		
Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	90	169	153	104	84	108	86	64		
Équipement photo, cinéma et optique	52	63	96	65	39	40	24	25		
Micro-ordinateurs, matériels et accessoires informatiques, consommables	90	79	227	153	113	100	41	88		
Supports vierges ou enregistrés pour l'image et le son	65	99	189	149	109	86	43	65		
Services culturels	356	524	678	549	390	376	352	237		
Livres	43	98	229	136	72	53	66	84		
Journaux et périodiques	228	156	225	154	105	94	239	109		
Selon le décile de revenu par unité de consommation	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10
Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	49	58	74	63	96	93	92	125	153	204
Équipement photo, cinéma et optique	12	18	28	31	31	35	52	62	74	98
Micro-ordinateurs, matériels et accessoires informatiques, consommables	51	46	60	82	98	87	107	122	164	200
Supports vierges ou enregistrés pour l'image et le son	50	60	55	73	81	91	104	114	146	164
Services culturels	175	223	272	346	404	418	504	548	607	755
Livres	48	41	49	54	65	73	96	120	184	204
Journaux et périodiques	89	103	129	154	146	146	191	194	222	337

Concerne uniquement la France métropolitaine.

Services culturels : services radio, TV, vidéo ; spectacles ; bibliothèques ; visites patrimoniales.

Petites villes : moins de 2 000 habitants.

Villes moyennes : de 2 000 à 10 000 habitants.

Grandes villes : plus de 10 000 habitants.

Source : Insee/DEPS

CONSOMMATION DES MÉNAGES EN BIENS ET SERVICES CULTURELS

	<i>Millions d'euros</i>								
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	r2006	r2007	p2008
Édition de livres	2 906	3 170	3 358	3 411	3 562	3 548	3 574	3 664	3 655
Édition de journaux	2 434	2 495	2 505	2 479	2 518	2 534	2 554	2 595	2 599
Édition de revues et périodiques	4 130	4 188	4 412	4 428	4 419	4 466	4 458	4 504	4 664
Édition d'enregistrements sonores	1 815	1 987	2 065	1 689	1 430	1 364	1 196	955	793
Autres activités d'édition	546	510	480	515	549	585	589	638	678
Fabrication d'instruments de musique	213	210	205	191	199	206	224	228	224
Récepteurs et autoradios, radios combinées	1 637	1 581	1 485	1 320	1 189	1 003	904	855	718
Récepteurs de télévision	2 077	2 116	2 197	2 288	2 704	3 141	4 048	4 757	4 817
Appareils d'enregistrements du son et de l'image	2 151	2 449	2 634	2 984	3 558	4 019	4 154	4 081	3 727
Fabrication de produits chimiques pour la photographie	678	674	660	649	548	344	223	189	141
Réparation de matériel électronique grand public	742	802	833	837	825	853	899	949	1 009
Activités photographiques	1 934	1 939	1 904	1 823	1 691	1 576	1 446	1 454	1 413
Distribution de films (vidéos enregistrées)	982	1 221	1 658	1 905	2 227	2 030	1 886	1 684	1 558
Projection de films cinématographiques	944	1 078	1 088	1 061	1 211	1 097	1 193	1 125	1 201
Radio	493	517	536	554	564	588	598	604	612
Activités de télévision	4 101	4 256	4 443	4 611	4 819	5 019	5 199	5 444	5 537
Activités de spectacles	2 428	2 498	2 771	3 011	3 382	3 603	4 004	4 426	4 833
<i>Dépenses totales des ménages</i>	<i>783 885</i>	<i>817 403</i>	<i>844 360</i>	<i>878 265</i>	<i>917 719</i>	<i>958 656</i>	<i>1 001 929</i>	<i>1 047 445</i>	<i>1 086 835</i>

D'après la comptabilité nationale, base 2000.

Activités de spectacles : y compris les débits de boissons avec spectacle.

Source : Insee/DEPS

INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION

	Base 100 en 1998							
	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	Évolution 2008/2007 (en %)
Indice général des prix	86,2	96,2	102,2	112,4	114,24	115,94	119,20	+ 2,8
Équipements audiovisuels	152,2	121,5	85,3	55,4	49,28	42,37	36,88	- 13,0
– Matériels vidéo	188,3	128,6	77,3	36,8	31,61	28,21	24,92	- 11,7
– Téléviseurs	144,9	120,2	85,7	55,8	47,99	37,32	30,31	- 18,8
– Autres appareils électro-acoustiques	147,0	120,4	88,1	65,0	60,33	56,46	52,90	- 6,3
Équipements photo et cinéma, instruments d'optique	139,1	120,3	88,5	51,1	43,72	36,28	29,76	- 18,0
– Appareils photo, instruments d'optique et d'observation	117,1	111,1	95,0	57,8	49,64	41,30	33,92	- 17,9
– Caméscopes	218,1	133,7	81,5	44,3	37,14	30,32	24,66	- 18,7
Supports d'enregistrements de l'image et du son	96,6	100,0	97,6	89,8	85,35	80,58	76,80	- 4,7
– Disques, bandes et cassettes enregistrées	87,2	98,8	97,6	87,2	82,98	78,83	76,06	- 3,5
– Disques, bandes et cassettes vierges	132,5	106,7	94,8	98,5	89,57	77,97	66,86	- 14,2
– Produits photographiques	102,6	100,9	99,2	100,2	98,85	98,43	99,98	+ 1,6
Matériels de traitement de l'information (y c. micro-ordinateurs)	277,3	170,4	62,0	24,2	21,01	17,99	15,42	- 14,3
Réparation des équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	77,5	90,8	103,0	113,5	115,86	119,10	122,48	+ 2,8
Instruments de musique et autres articles pour les loisirs	83,2	96,0	102,1	107,8	107,43	105,86	105,43	- 0,4
Services culturels	81,8	94,4	102,1	111,5	113,68	116,41	117,85	+ 1,2
– Cinémas	83,7	98,0	102,6	117,7	120,71	123,49	126,28	+ 2,3
– Théâtres, concerts et music-hall	72,0	92,6	101,1	115,8	118,72	123,19	127,15	+ 3,2
– Visite de monument ou musée	61,4	88,0	105,3	122,2	125,61	129,86	129,03	- 0,6
– Redevance et abonnements télévision	80,3	93,6	102,5	110,7	113,35	116,30	117,62	+ 1,1
– Travaux photographiques	89,4	96,5	100,8	106,2	104,84	104,68	106,64	+ 1,9
– Locations d'articles récréatifs	92,9	98,6	98,9	99,5	100,26	101,43	102,50	+ 1,1
Livres	80,1	95,5	100,7	107,0	108,40	109,41	110,40	+ 0,9
– Livres scolaires et parascolaires, dictionnaires et encyclopédies	85,9	97,3	98,1	102,1	102,63	101,78	100,57	- 1,2
– Ouvrages de littérature générale	80,0	98,4	102,0	105,6	109,07	112,24	115,72	+ 3,1
– Livres pour la jeunesse, livres pratiques, autres livres	75,9	91,9	103,7	114,9	115,99	117,76	119,63	+ 1,6
Journaux et périodiques	86,4	97,5	102,6	111,7	112,91	115,30	117,91	+ 2,3
– Journaux	80,2	94,6	101,3	111,1	112,38	115,59	117,96	+ 2,1
– Revues	91,9	100,1	103,4	112,1	113,26	115,16	117,91	+ 2,4

Indices des prix à la consommation, moyenne annuelle, ensemble des ménages, France entière (métropole et départements d'outre-mer).

Source : Insee/DEPS

RECETTES PUBLICITAIRES DES GRANDS MÉDIAS

	<i>Millions d'euros</i>				
	2004	2005	2006	2007	2008
Total	8 737	8 862	9 485	9 561	9 218
Presse	4 681	4 753	4 844	4 757	4 581
Publicité commerciale	3 853	3 901	3 972	3 875	3 771
Petites annonces	828	852	872	882	811
Quotidiens nationaux	373	357	362	331	316
Quotidiens régionaux	1 035	1 063	1 078	1 068	1 079
Magazines	1 559	1 542	1 527	1 478	1 417
Spécialisés	581	566	572	547	518
Gratuits	1 005	1 090	1 168	1 196	1 115
Hebdomadaires régionaux	128	135	137	137	136
Télévision	3 204	3 236	3 382	3 460	3 304
Espaces classiques	3 018	3 054	3 185	3 267	3 117
Espaces parrainage	186	182	197	193	187
Radio	785	795	807	767	742
Publicité nationale	608	613	620	585	563
Publicité locale et Île-de-France	177	182	187	182	179
Cinéma	67	78	82	89	75
Internet*	370	488	516

Non compris la publicité extérieure et les annuaires.

Source : IREP-France Pub/DEPS

Recettes publicitaires hors taxes nettes c'est-à-dire après déduction des remises professionnelles, hors échanges de marchandises, petites annonces de presse incluses.

* Estimation du marché total sur la base des réponses des régies membres de l'Interactive Advertising Bureau et du déclaratif des régies membres du Syndicat des régies internet ; hors liens sponsorisés et hors *shopping*.

SOURCES ET DÉFINITIONS

À partir du 1^{er} janvier 2006, l'ensemble des services de l'État est passé en mode de gestion Lolf (loi organique relative aux lois de finances). Le budget de l'État est désormais découpé en missions, programmes et actions.

Le ministère de la Culture et de la Communication est concerné par deux missions : la mission ministérielle Culture qui se décline en trois programmes (Patrimoines, Création et Transmission des savoirs et démocratisation de la culture) et la mission interministérielle Recherche et enseignement supérieur avec le programme Recherche culturelle et culture scientifique.

La **mission** est « un ensemble de programmes concourant à une politique définie ».

Les **programmes** sont des regroupements de « crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble d'actions relevant d'un même ministère et auxquels sont associés des objectifs précis, définis en fonction de finalités d'intérêt

général, ainsi que des résultats attendus et faisant l'objet d'une évaluation ».

Les **actions** décrivent le contenu du programme et regroupent des crédits ayant la même finalité.

Les **autorisations d'engagement** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées.

Les **crédits de paiement** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement. Pour les dépenses de personnel, le montant des autorisations d'engagement ouvertes est égal au montant des crédits de paiement ouverts.

Les **dépenses de personnel** comprennent les rémunérations d'activité, les cotisations et contributions sociales, les prestations sociales et allocations diverses.

Les **dépenses de fonctionnement** comprennent les dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel, les subventions pour charge de service public.

Les **dépenses d'investissement** comprennent les dépenses pour immobilisations corporelles de l'État et les dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État.

Les **dépenses d'intervention** comprennent les transferts aux ménages, aux entreprises, aux collectivités territoriales et autres collectivités, les appels en garantie.

D'autre part le ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État recense annuellement dans un document annexé au projet de loi de finances l'ensemble des concours prévus dans la loi de finances pour des objets culturels (y compris la presse, l'audiovisuel et l'animation culturelle). Ces crédits comprennent les crédits du budget général de l'État, les comptes spéciaux du trésor et les taxes fiscales affectées.

L'**enquête nationale sur les dépenses culturelles des collectivités locales** a été menée en 2008 auprès de tous les départements et régions de **France métropolitaine** ainsi qu'auprès d'un échantillon des communes de plus de 10 000 habitants et auprès de tous les établissements de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre comportant en leur sein au moins une commune de plus de 10 000 habitants et ayant déclaré la compétence culturelle. L'objectif de cette enquête est de déterminer le montant total, en 2006, des dépenses culturelles locales, de fonctionnement et d'investissement, en valeur absolue et en part du

budget général, par type de collectivité, et de connaître les domaines culturels concernés (ou « fonctions ») ainsi que les évolutions.

Les données publiées ne peuvent être additionnées directement entre les niveaux de collectivité car elles ne sont pas défalquées des subventions entre collectivités portant sur la culture.

L'enquête est réalisée à partir des comptes administratifs des collectivités, qui retracent leurs **dépenses réelles exécutées**. Une interrogation complémentaire des services financiers et des services culturels des collectivités a permis de compléter et d'améliorer les données des comptes administratifs en ce qui concerne les dépenses culturelles.

L'échantillon des villes est conçu pour être représentatif des dépenses culturelles des 850 communes de plus de 10 000 habitants (base recensement de 1999). Les données détaillées recueillies auprès des 162 communes répondantes ont permis de procéder à l'estimation des dépenses culturelles. Les 12 communes de plus de 150 000 habitants figurent toutes dans cet échantillon stratifié suivant la taille et la situation urbaine des communes.





Les ratios en euros par habitant sont calculés avec les populations du recensement de 1999.

L'enquête **Budget de famille** a été réalisée en 2006 par l'Insee.

Quinquennale, cette enquête permet de connaître la dépense annuelle moyenne par ménage et le poids des différents postes de consommation dans le budget des ménages (de métropole). Ont été retenus les seuls postes concernant la culture.

Les **dépenses de consommation des ménages** proviennent des Comptes de la Nation élaborés par l'Insee. La consommation finale des ménages recouvre les dépenses consacrées par les ménages à l'acquisition de biens et services, marchands et non marchands, utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains individuels.

Parmi les postes disponibles, ont été retenus ceux relatifs au secteur culturel ; toutefois, certaines dépenses comme les dépenses pour l'éducation artistique n'apparaissent pas car elles sont incluses dans des postes plus larges.

L'**indice des prix à la consommation** est publié depuis 1999 par l'Insee en base 100 en 1998. L'indice reflète la consommation finale effective marchande monétaire des ménages. L'indice général retenu concerne l'ensemble des ménages France entière (métropole et départements d'outre-mer). Sur les 303 postes de données en moyennes annuelles, ont été retenus ceux relatifs aux biens et services culturels.

L'étude annuelle de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (Irep) permet de connaître l'évolution et la structure du **marché publicitaire des grands médias**. La publicité extérieure considérée

comme médias par l'Irep n'a pas été retenue.

Institut de recherches et d'études publicitaires (Irep France Pub) – www.irep.asso.fr
 Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) – www.insee.fr
 Ministère de la Culture et de la Communication – www.culture.gouv.fr
 Ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État (MBCFPRE) – www.budget.gouv.fr, www.performance-publique.gouv.fr

RÉFÉRENCES

- Budget 2010, ministère de la Culture et de la Communication, conférence de presse de Frédéric Mitterrand, 1^{er} octobre 2009.
- *Le marché publicitaire français* 2008, Irep, 2009.
- « Enquête budget de famille 2006 », *Insee-Résultats, Société*, n° 73, décembre 2007.

- *Loi de finances pour 2009, annexe à la loi finances pour 2009, Culture, Recherche et Enseignement supérieur*, ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, 2009.

- *Loi de finances pour 2010, les projets annuels de performance (Pap), Culture, Recherche et Enseignement supérieur*, ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, 2009.

- « Prix à la consommation – moyennes annuelles 2007 et 2008 », *Insee conjoncture, Informations rapides*, n° 18, 20 janvier 2009.

- *Annexe au projet de loi de finances pour 2010. Effort financier de l'État dans le domaine culturel*, ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État 2009. www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2010/pap/pdf/Jaune2010culturel.pdf